

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
■ 3 AVRIL 2024

Membres

- en exercice :	11
- présents :	8
- votants :	8
- absents :	3

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril à dix-neuf heures, la commission d'aide sociale de la commune de LABASTIDETTE étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Olivier AUTHIÉ.

Date de convocation : 28 mars 2024

N° 24-05

Objet

Aide alimentaire

Présents : Olivier AUTHIÉ, Claire DE MATOS, Fleurice RICARD, Maria URZAY AZNAR, Hélène DAUBIAN, Francette DESCLINE, Aline MESNAGER, Caroline PELISSIER.

Absentes excusées : Salima HELHAL, Cécile MARTI.

Absente non excusée : Julie MARQUIS.

Secrétaire de séance : Claire DE MATOS.

24-05 - Aide alimentaire

Une demande d'aide alimentaire urgente a été formulée par une personne en grande difficulté. Il est proposé de lui attribuer une aide alimentaire de 200 €, sous forme de 4 bons d'achat de 50 € chacun, versés directement à INTERMARCHÉ de SEYSSÈS.

La commission d'aide sociale, après avoir étudié le dossier,

Approuve à l'unanimité, l'aide alimentaire d'une valeur de 200 €.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président du CCAS,
Olivier AUTHIÉ

